

Conseil communal du 12 juillet 2018 à

Ordre du jour

Séance publique

1 Conseil communal : P.V. des séances : approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 21 juin 2018 . 2.075.1.077.7

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 21 juin 2018.

2 Matériel de bureau - Matériel informatique - 2018 - Entretien, réparations, mises à jour - Marché de travaux : Mise en place d'un nouveau câblage informatique et d'une solution WIFI à l'administration communale 2.073.532.1

Le marché porte sur la fourniture et le placement de matériel en vue de la réalisation du câblage avec la nouvelle catégorie 6A. Cette solution garantie 10Gbps. Utilisation pour l'ensemble de l'installation du matériel certifié et garanti R&M. Installation solution WIFI dans 2 salles de l'Administration communale.

1. Nouveau câblage structuré Cat.6A Administration Communale

Pose de câbles Cat.6A U/FTP présentant les caractéristiques LSFRZH.

Réalisation du câblage en utilisant au maximum les faux-plafonds, gaines techniques et chemins de câbles existants, utilisation de gaines PVC blanches complémentaires si nécessaire.

Installation de 46 lignes doubles cat.6A U/FTP

Les câbles sont bottés au moyen de bande Velcro.

Côté armoire, fourniture et installation de patch panels cat.6A

Côté utilisateur, placement de la prise double, principalement installée sous goulottes. Réalisation de la connectique (module cat.6A R&M Freenet).

Marquage au moyen des plaques gravées.

Réalisation d'un schéma d'implantation.

Tests et impression des rapports de tests.

Fourniture d'un ensemble de patch-cords Digitus UFTP Cat.6 :

> 30 patch-cords de 1m

> 40 patch-cords de 2m

> 40 patch-cords de 3m

Démontage de l'ancien câblage après la mise en service du nouveau réseau.

Fourniture, installation et configuration de base de 2 switches de la gamme Cisco SG300-28MP – 24x10/100/1000 + 2 slots vides SFP – PoE+.

1.1. Option : Contrat d'intervention sur éléments actifs

Couverture des switches avec contrat d'intervention sur site – 5/7 – Next Business Day – 3 ans.

2. Installation solution WIFI dans 2 salles de l'AC

Installation d'une solution Wi-Fi totalement indépendante du réseau communal. Cette solution permettra d'éviter l'installation de sécurités informatiques complémentaires. L'infrastructure proposée sera toutefois récupérable en cas d'intégration dans le réseau communal, la création de divers SSDI, une gestion par le Cloud etc...

Au préalable, un accès indépendant à Internet doit être prévu par le Service Informatique de la Commune de Comblain-au-Pont (solution de type BBox).

Détails sur l'installation proposés :

La ligne télécom (nouvelle location) sera amenée au rack de distribution (avec le routeur).

Fourniture et installation d'un switch Cisco gamme SG300 10MPP 8 ports avec PoE.

Fourniture et installation de 2 AP's Ruckus R510 :

- Salle du Conseil au rez-de-chaussée
- Salle du Collège – Dernier étage.

Réalisation du câblage pour les 2 AP's, utilisation du matériel de câblage certifié et garanti R&M (www.rdm.ch). Câble LSFRZH U/FTP 6A, utilisation de positions dans le patch-panel et de prises murales. Test Fluke des 2 lignes.

Mise en service de l'installation, configuration de base. Prestations technique pour :

- Configuration des access points via la console de management "Cloud" ;
- Configuration du Firewall (si existant) ;
- Envoi au client les codes d'accès des différents réseaux WIFI.

Formation pour accéder à la solution Wi-Fi, le jour de la mise en service.

1.2.1. Option obligatoire

Contrat d'intervention sur site NBD – 5/7 – 3 ans (valable sur les switches SG300 – 10Mpp)

1.2.2. Option obligatoire

Gestion centralisée et récurrente comprenant :

- Sortie de statistiques à la demande ;
- Adaptation de la configuration des réseaux wifi ! existants ! ;
- Reconfiguration des access points en cas de remplacement d'antenne ;
- Mise à jour des firmwares si cela s'avère nécessaire ;
- Possibilité de créer plusieurs réseaux WIFI (Public / Entreprise).

Estimation : 19.350,00 € htva ou 23.413,50 tvac.

Validité des prix : 5 février 2019

3 Matériel de bureau - matériel informatique -Remplacement du parc informatique 2018-2019 - Administration communale et CPAS 2.073.532.1

Il s'agit d'un marché conjoint Commune CPAS, contrat cadre portant sur le remplacement de 20 machines (6 CPAS et 14 Commune) du parc PC actuel :

- 20 machines configurées comme suit : ESPRIMO P557/E85+, extension de garantie 3 ans sur site 9x5 NBD, processeur Core i5-7500, 8GB DDR4-2400, DVD SuperMulti SATA slim (tray), SSD SATA III 256GB, License - Windows 10 Pro.
- 20 licences Office Standard 2016 Open Gov ;
- 4 souris standards ;
- 2 écrans 24 pouces Fujitsu B24-8 TSPRO ;
- 2 disques SSD 256GB à installer par vos soins dans les machines référencées YL6L154445 et YL6L154447
- 20X prestations d'installation et de récupération de données tels que décrit ci-dessous + forfait de déplacement.

Ce marché de fourniture comprend :

- Installation et intégration d'un nouveau PC dans le domaine AVEC récupération de données utilisateur
- Déploiement image PC en atelier comprenant les logiciels suivants :
Windows (selon la version commandée) ;
Acrobat Reader ;
Flash Player ;
Logiciel BE-ID ;
7-Zip ;
Microsoft Office Open (si licence acquise par le client).
- Mises à jour avec les derniers patch Microsofts
- Dispatching, déballage et mise en place du poste de travail (raccordement électrique et réseau)
- Intégration du poste de travail au domaine Windows
- Configuration réseau
- Configuration de l'imprimante locale et connexion au serveur d'impression existant (sous réserve de compatibilité des pilotes d'impression avec le système d'exploitation)
- Configuration accès aux applications Civadis
- Récupération des données utilisateur :
- Reprise des données suivantes pour un seul profil utilisateur :
Les documents bureautiques
Les mails Microsoft Outlook
Favoris des navigateurs Internet Explorer, Edge, Mozilla Firefox, Google Chrome
Migration du « bureau »

Avec en option :

- Installation belpic + activation auprès de belpic (déplacement inclus)
- Installation des logiciels 3P et eComptes (déplacement inclus)
- Installation Biométrie (Windows 7 Pro ou 10 Pro) (déplacement inclus)
- Installation Mercurius (Windows 7 Pro ou 10 Pro) (déplacement inclus)
- Installation eCourrier via script (déplacement inclus)

Sur les postes utilisant actuellement ces logiciels

4 MATERIEL NON ADMINISTRATIF (MNA) - Achats de 50 tables et 100 bancs pliants 2.073.535

Fourniture de 50 ensembles pliants de qualité "brasserie" de type GAR64, 1 table et 2 bancs par ensemble.

Dimension de la table +/- 220/64/2,5cm hauteur +/- 77,5 cm.

Dimension du banc ; +/- 220/27/3 cm, hauteur +/- 47 cm.

Essence : épicéa des Hautes Ardennes Belges, massif lamellé-collé avec des lamelles sans jonctions en longueur.

Vernis acrylique UV sur les deux faces, 2 couches sur la face supérieure, une couche sur la face inférieure, résistants aux chocs et aux intempéries, couleur naturelle.

Pieds métalliques très robustes peints en vert, fer de type cornière +/- 30x30 mm, épaisseur +/- 3mm, pièce plate au niveau des charnières +/- 5mm, verrou de sécurité zinguée.

Marquage au fer rouge avec le nom : "Administration communale de Comblain-au-Pont" ou similaire permettant l'identification de ce propriétaire.

Estimation : 7.000 € tva

5 Rapport annuel de rémunération. 2.075.087.41

L'obligation d'établir un rapport annuel de rémunération écrit :

Qui : le conseil communal, provincial ou de C.P.A.S. ainsi que le principal organe de gestion de l'intercommunale, des sociétés à participation publique locale significative, de l'association de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, de la société de logement de service public, de l'A.S.B.L. communale ou provinciale, de la régie communale ou provinciale autonome, de l'association de projet ou de tout autre organisme supra-local établit un rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent, par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeante locale.

Contenu : ce rapport contient les informations, individuelles et nominatives prévues à l'article L 6421-1 du CDLD.

Envoi : transmission au gouvernement wallon pour le 1er juillet.

Forme : Inconnue à ce jour malgré l'obligation de transmission pour le 1er juillet.

6 Approbation du cahier des charges, du montant estimé et du mode de passation (procédure ouverte) du marché "Amélioration et égouttage partiel de la Rue de l'Aunaie, renouvellement des installations de distribution d'eau et enfouissement d'un câble moyenne tension du GRD Resa", établis par l'auteur de projet, Service Technique Provincial de Liège, rue Darchis, 33 à 4000 LIEGE 1.811.111.2

Rectification par rapport à la décision du Conseil communal du 21 juin 2018.

Le montant estimé est passé de 323.142,23 € HTVA à 339.642,23 € HTVA (part communale).

7 Evaluation du PCS de 2014 à 2017. Actions et gestion du plan et impacts 1.842

confirmation de la décision du collège du 21 juin 2018 relatif à la validation des documents d'évaluation des actions et la gestion du plan et de ses impacts pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017

8 Egouts - Eaux usées - Contrat d'agglomération - Travaux d'égouttage rive droite de l'Ourthe à Comblain-au-Pont - Souscription de parts C dans l'AIDE (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuration des Communes de la Province de Liège). 1.777.613

Invitation au Conseil de prendre toute disposition utile afin de constater la souscription au Capital C de l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuration des Communes de la Province de Liège (AIDE) en rémunération des apports relatifs aux travaux d'égouttage réalisation à Comblain-au-Pont, rive droite de l'Ourthe :

- > Travaux pour un montant de 920.001 €
- > Endoscopie pour un montant de 8.017 €
- > Part communale de 42%, soit 386.400 €,

ayant fait l'objet d'un compte final approuvé par la SPGE en 2017, afin de constater cette souscription et d'en prévoir la libération annuelle par vingtième avec un premier versement d'un montant de 19.320,02 € pour le 30 juin 2019.

9 Prévention des incendies - Zone de secours HEMECO - Coopération entre services d'incendie d'une zone déterminée. Plan Annuel de Prévention Incendie. Demande d'avis au Conseil communal. 1.784.13

Huis-Clos

10 Cercle de Comblain - Bail emphytéotique conclu avec l'asbl "Oeuvres du Doyenné Ourthe-Ambève-Condroz" - Acte du 15 octobre 2015 - Conditions suspensives non réalisées dans les délais vu

la procédure "développement rural" en cours - Nécessité de conclure un nouvel accord entre les parties sous forme d'un nouvel acte authentique à passer par le Comité d'acquisition - Projet d'acte à approuver 2.073.512.55

11 Confirmation de la désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, dans un emploi non vacant, à raison de 16P/s, en remplacement de la titulaire placée en congé de maladie. 1.851.11.08

12 Confirmation de la demande d'une institutrice primaire de pouvoir disposer d'une DPPR (aménagement de fin de carrière) de type I, à partir du 01/09/2018. 1.851.11.08

13 Confirmation d'engagement d'un agent PTP, en qualité d'aide aux institutrices maternelles des écoles communales de Comblain pour la fin de l'année scolaire 2017/2018. 1.851.11.08

14 Confirmation de la liste des candidatures temporaires prioritaires ainsi que celle des candidatures à la nomination définitive pour l'année scolaire 2018/2019. 1.851.11.082.37.